



SOMMAIRE

Edito du chef de la MAI	1
L'actualité de la MAI	2
Nouvelles du monde.....	4
Nouvelles des partenaires	5
Le kiosque.....	7
Restons en contact !.....	8



Edito du chef de la MAI

Les Rencontres de la MAI ont réuni le 7 décembre les acteurs de l'adoption internationale au centre de conférences du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces rencontres prennent la suite du « Colloque sur l'adoption internationale » dont la MAI a organisé dix éditions, de 2010 à 2019. Pourquoi ce changement d'intitulé, et de quoi a-t-on parlé pendant cette journée ?

Le format de ces rencontres a évolué dans le temps. Lors de ses premières éditions, organisées par le Service de l'Adoption Internationale (SAI) qui ne s'appelait pas encore la MAI, cette « journée d'échanges et de partage d'informations » visait principalement les services adoption des conseils départementaux, qui s'appelaient alors les conseils généraux. Les interventions visaient à présenter les chiffres de l'adoption internationale (3017 adoptions en 2009 !), à rappeler la situation de « concurrence internationale » qui prévalait entre pays d'accueil, à sensibiliser les acteurs autour de la procédure de l'agrément et, déjà, à plaider en faveur de l'interdiction définitive des adoptions individuelles, singularité française dans le paysage post-Convention de La Haye. Le rôle de conseil du SAI auprès des départements était mis en avant pour leur apporter toutes informations utiles quant à l'adoption internationale. Au fil des années, la participation a évolué (la première participation des associations de personnes adoptées, Racines Coréennes et la Voix des adoptés, date de 2012), et cette rencontre annuelle est devenue un moment important pour tous les acteurs.

Appeler « Colloque sur l'adoption internationale » ces rencontres annuelles donnait à la manifestation un côté universitaire qui ne correspondait pas à la réalité des échanges. Les universitaires y ont bien entendu leur place, et la MAI apprécie grandement le partenariat qu'elle peut engager avec eux. Lors de la journée du 7 décembre, la directrice des Français à

l'étranger et de l'administration consulaire a annoncé la mise en place d'un contrat post-doctoral avec l'université d'Angers sur la thématique des pratiques illicites dans l'adoption internationale. Dans son intervention, l'historien Yves DENÉCHÈRE a donné quelques précisions sur cette étude qui sera conduite, sous sa direction scientifique et en toute indépendance, par l'un de ses anciens étudiants en thèse, Fabio MACEDO. Lors de ces mêmes Rencontres de la MAI, deux cliniciens, le Dr Jean-Louis LE RUN et la psychologue Olivia FARKAS, ont présenté la façon dont le récit des origines se construit dans le dialogue avec les parents, au gré de la maturation affective et intellectuelle de l'enfant adopté.

Mais les Rencontres de la MAI, placées cette année sous le signe de « la volonté de savoir », sont surtout un espace d'échanges et de débats. Une table-ronde en fin de matinée a réuni plusieurs personnalités issues de l'adoption internationale et qui ont tenu à affirmer que les personnes adoptées devaient avoir voix au chapitre : Joohee BOURGAIN, autrice d'un essai remarqué sur *L'adoption internationale : mythes et réalités* ; David HAMON, ancien président de Racines coréennes de 2007 à 2012 ; et Céline GIRAUD, co-fondatrice et ancienne présidente de La Voix des Adoptés. Dans l'après-midi, chaque participant avait la possibilité d'assister à l'un des quatre ateliers proposés permettant ainsi à chacun d'intervenir et de partager ses expériences sur les thématiques de la recherche des origines, de la transmission des savoirs qui permettent à l'enfant de se construire, des apprentissages en milieu scolaire et de la conservation des archives administratives.

Comme l'illustre ce Bulletin, les Rencontres de la MAI s'inscrivaient dans une séquence riche en événements et en débats : le séminaire annuel de l'AFA les 8 et 9 novembre, la traditionnelle rencontre de la MAI avec les OAA le 6 décembre, et la rencontre inter-OAA programmée dans le cadre du 70^e anniversaire de la FFOAA le 9 décembre. L'occasion en cette fin d'année 2021 de faire le point sur les évolutions intervenues dans le paysage de l'adoption internationale et d'envisager l'année prochaine avec confiance et détermination. Quand on veut, on peut !

Etienne ROLLAND-PIÈGUE
Chef de la Mission de l'adoption internationale



L'actualité de la MAI

Rencontre entre la MAI et les conseils départementaux le 15 novembre 2021 à Bourg-en-Bresse

La Mission de l'adoption internationale participait, le 15 novembre 2021 à Bourg-en-Bresse, à une journée d'échanges et de dialogue avec les services adoption de quatre conseils départementaux (Ain, Haute-Savoie, Drome, Isère), l'Agence Française de l'Adoption, les OAA Enfance Avenir, Rayon de Soleil de l'enfant étranger et COFA Lyon, et un représentant d'EFA Haute- Savoie.



La réunion MAI/OAA s'est tenue le 6 décembre

Le 6 décembre 2021, la MAI organisait au centre de conférences ministériel une réunion avec les organismes autorisés pour l'adoption (OAA). Cette rencontre a permis d'échanger sur l'actualité de l'adoption internationale et de poursuivre le dialogue dans le contexte d'une actualité législative chargée.



Etude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale

La Mission de l'adoption internationale (MAI) a conclu avec l'université d'Angers une convention de financement d'un contrat postdoctoral pour une « étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale » depuis la fin des années 1950.

Sous la direction scientifique du professeur Yves DENÉCHÈRE, directeur de l'UMR TEMOS à l'université d'Angers et spécialiste de l'histoire de l'adoption internationale, un jeune chercheur qui a soutenu sa thèse en 2020 à l'EHESS, Fabio MACEDO, effectuera en 2022 une recherche historique afin de :

1. dresser un bilan de la littérature historiographique sur le sujet ;
2. faire un état des sources à partir des fonds d'archives du MEAE, des autres administrations concernées, des divers acteurs privés de l'adoption internationale, de la presse écrite et des médias audiovisuels ainsi que des sources étrangères ;
3. formuler des questionnements et des pistes de recherche relatifs à l'histoire des pratiques illicites dans l'adoption internationale ;
4. rédiger une étude de cas historique sur un pays ou une zone géographique affectée par le phénomène.

Cette étude, qui débouchera sur la remise d'un rapport de recherche à la MAI et la rédaction de publications scientifiques, s'inscrit dans le prolongement des travaux du professeur Yves DENÉCHÈRE et de l'équipe de TEMOS sur l'histoire de l'adoption internationale. Elle fait écho aux études universitaires menées dans d'autres pays européens, souvent en liaison avec des commissions d'experts indépendants chargées de faire la lumière sur les pratiques passées et de formuler des recommandations pour l'avenir de l'adoption internationale. Elle permettra de mettre certaines situations en perspective au regard des règles et procédures de l'adoption internationale aux diverses étapes de son histoire.

Rencontre avec les anciens Volontaires de l'adoption internationale à l'occasion des Rencontres de la MAI

En 2008 étaient créées les missions de « Volontaires de l'adoption et de la protection de l'enfance » chargés d'identifier des projets de coopération au bénéfice des enfants privés de famille, de contribuer au renforcement des capacités des autorités, et de soutenir les opérateurs de l'adoption accrédités dans les pays d'origine. Présents à l'origine dans 8 pays (Cambodge, Guatemala, Ethiopie, Madagascar, Burkina-Faso, Mali, Vietnam et Haïti), ils n'étaient plus que deux en 2018 (Haïti, Vietnam) avant que le dispositif ne disparaisse.



La MAI a recontacté ces anciens volontaires qui ont suivi des parcours professionnels divers, en France et à l'étranger, a constitué une liste de diffusion pour leur permettre de maintenir le contact, et les a invités à se réunir en marge des Rencontres de la MAI le 6 décembre au soir.



Nouvelles du monde

Allemagne : la loi pour l'amélioration de l'aide aux familles candidates à l'adoption et l'interdiction des adoptions non accompagnées est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2021

Cette nouvelle loi, qui met en œuvre une grande partie des demandes des Länder et des organismes intermédiaires de l'adoption, modernise le système de l'adoption en Allemagne et a pour ambition de mieux prendre en compte les besoins des familles et notamment des enfants adoptés. Elle s'articule autour de 4 axes principaux :

- mieux conseiller toutes les personnes concernées par l'adoption tout au long de la procédure ;
- promouvoir une approche ouverte de l'adoption ;
- renforcer le pilotage des organismes intermédiaires de l'adoption ;
- interdire les adoptions non accompagnées à l'étranger et introduire une procédure de reconnaissance des décisions juridiques étrangères en matière d'adoption.

Norvège : publication de deux rapports en lien avec l'adoption internationale

1. Un rapport rédigé par l'Institut norvégien de la santé publique (NIPH) s'intéresse aux critères et aux méthodes d'évaluation des candidats à l'adoption en Norvège et questionne les difficultés les plus répandues rencontrées par les familles et les réponses qui y ont été apportées. Le rapport est disponible en norvégien (avec un résumé en anglais) ici : [Bedre føre var OG etter snar.](#)

2. Un rapport rédigé par l'Université métropolitaine d'Oslo (OsloMet) s'intéresse aux expériences vécues par les adoptés étrangers en Norvège relevant du racisme, des discriminations et du sentiment d'appartenance. Le rapport est disponible en norvégien (avec un résumé en anglais) ici : [ODA Open Digital Archive : Rasisme, diskriminering og tilhørighet blant utenlandsadopterte i Norge.](#)



Nouvelles des partenaires

« La place de l'adoption au sein du système intégral de protection de l'enfance », une rencontre régionale entre les autorités centrales d'Amérique du Sud organisée avec le soutien de la MAI

Du 2 au 5 novembre 2021, la Délégation régionale de coopération pour l'Amérique du Sud et l'ambassade de France au Chili ont organisé, avec le soutien de la Mission de l'adoption internationale, une rencontre régionale entre les autorités centrales du Brésil, du Chili, de la Colombie, d'Equateur et du Pérou.

Chaque journée était composée d'une séance plénière suivie de deux ateliers créés spécialement pour l'évènement par un panel d'experts internationaux issus notamment de l'ONG RELAF (« *Red Latinoamericana de Acogimiento Familiar* »), du Service Social International et de l'UNICEF Chili.

Suivi par plus de cent personnes chaque jour, dont des représentants de 28 pays d'Amérique du Sud et d'Europe, ce séminaire a permis aux autorités centrales d'échanger sur leurs systèmes de protection de l'enfance et sur les pratiques prometteuses permettant d'assurer un cadre éthique à l'adoption internationale. Cet événement aura également permis de fortifier un réseau d'acteurs et de favoriser sur le long terme l'émergence de nouvelles collaborations.

Séminaire 2021 de l'Agence Française de l'Adoption – Une adoption, des histoires

Chaque année l'Agence Française de l'Adoption propose à ses partenaires, tutelles et correspondants au sein des conseils départementaux, un séminaire de travail dédié au partage de connaissances et pratiques professionnelles. 156 participants se sont réunis en visioconférence les 8 et 9 novembre 2021 pour participer à ce temps d'échanges sur le thème « Une adoption, des histoires ». Introduite au cœur des échanges, la parole des adoptés a permis aux participants de mieux appréhender la quête d'identité culturelle et le besoin des adoptés de rechercher leurs origines.

Le chef de la Mission de l'adoption internationale a introduit ce séminaire, en rappelant notamment que le secteur de l'adoption internationale est aujourd'hui au cœur des débats parlementaires, avec la proposition de loi Adoption et le projet de loi Enfance.

Au travers des différentes interventions, plusieurs éléments de travail ont été proposés, et amorcent ou poursuivent des réflexions essentielles pour l'enrichissement et l'amélioration des pratiques professionnelles. L'intervention d'Amandine GAY sur la réappropriation de la narration par les adoptés et celle des Dr Marie-Odile PEROUSE DE MONTCLOS, Dr Laurie MILLER, Olivia FARKAS, et Céline GIRAUD lors de la table ronde axée sur les micro-agressions ressenties par les personnes adoptées du fait de leur adoption ou de leur pays d'origine, ont rappelé l'importance de l'accompagnement d'une personne adoptée, tout au long de sa vie, au regard d'expériences de traumatismes liés aux micro-agressions. Les échanges ont permis de souligner l'importance de la sensibilisation et de la préparation des parents adoptifs à cette réalité de vulnérabilité, pour renforcer l'accompagnement des familles et des enfants.

Racines coréennes a fêté ses 25+1 ans !

N'ayant pas pu célébrer ses 25 ans l'année dernière, Racines coréennes, l'association française des adoptés d'origine coréenne, a organisé un événement d'anniversaire le samedi 11 décembre 2021 au Centre culturel coréen. A cette occasion, les présidents successifs de l'association étaient réunis, de la fondatrice, Mme Yolaine CELLIER, à l'actuelle présidente, Mme Céline RISTORS.



La FFOAA a célébré ses 70 ans lors de la rencontre inter-OAA du 9 décembre

A l'occasion de cette journée, la FFOAA a réuni 25 OAA français habilités pour servir d'intermédiaire tant dans le domaine de l'adoption nationale qu'internationale. Cette rencontre



était consacrée à la thématique « De l'intérêt supérieur de l'enfant à la recherche des origines ». Ouverte par le député Hervé BERVILLE et par la présidente de la fédération Marie-Claude RIOT, cette journée avait pour objectif d'apporter un éclairage professionnel aux délégués des OAA qui accompagnent les candidats à l'adoption, les familles adoptives et les personnes adoptées.

Rencontre entre l'OAA Enfance Avenir, le consul du Kazakhstan et des familles ayant adopté au Kazakhstan

Le 8 décembre 2021, l'OAA Enfance Avenir réunissait son équipe, une délégation du consulat du Kazakhstan à Paris ainsi que des familles ayant adopté au Kazakhstan autour d'un moment de convivialité. Cette rencontre a permis aux familles de se rencontrer et d'échanger avec le Consul du Kazakhstan en France.



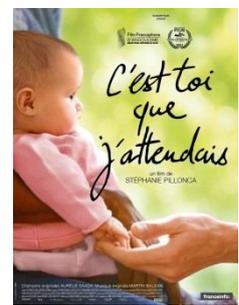


Le kiosque

***C'est toi que j'attendais*, un film documentaire de Stéphanie PILLONCA**

Sortie le mercredi 22 décembre, 1h27.

« *C'est toi que j'attendais* nous plonge dans l'intimité de couples qui souhaitent adopter un enfant et attendent impatiemment l'appel qui fera basculer leurs vies. Mais c'est aussi l'histoire de Alexandra qui recherche par tous les moyens son fils né sous X, ou Sylvian qui se bat chaque jour pour retrouver sa mère biologique. Des parcours de vie riches en émotion qui nous interrogent sur la quête d'identité et sur l'amour... »



***Maman je ne suis pas morte*, un livre de Mariela SR – Coline Fanon**

Paru le 3 novembre 2021 aux éditions Kennes, 240 pages.



« J'ai 34 ans, je suis mariée et mère de deux merveilleux enfants. J'aime jouer du piano et la photographie me passionne. Je suis presque comme tout le monde. Presque, car j'ai été adoptée. L'histoire dit que ma mère biologique, trop pauvre, m'aurait abandonnée. On est bien loin de la vérité. À 31 ans, j'ai entamé des démarches pour connaître mes origines et j'ai découvert l'indicible. Victime dans les années 1980 d'un trafic d'enfants au Guatemala, j'ai en réalité été enlevée à la naissance, puis séquestrée pendant onze mois avant d'être vendue sous le couvert d'une adoption internationale.

Un être humain n'a pas de prix. Or, la demande crée l'offre. Alors les opportunités apparaissent, les intérêts naissent, les trafics s'ébauchent. D'incalculable, la valeur d'un enfant se réévalue en devises, et j'en ai été l'une des victimes, parmi des milliers.

Ce récit est mon histoire, un héritage pour mes enfants et une manière de rendre hommage à mes parents de sang comme à mes parents de cœur. C'est aussi une fenêtre ouverte sur l'un des plus grands scandales liés à l'adoption. C'est, enfin, un devoir de mémoire que je mène avec la fondation Racines Perdues-Raíces Perdidas, qui représente plusieurs centaines de personnes ayant fait face à l'horreur du trafic d'êtres humains lors de leur adoption et qui cherchent encore leur famille au Guatemala.

Nunca más. Plus jamais ça. »

Le Dr Fanny COHEN-HERLEM est intervenue dans l'émission *La maison des Maternelles* sur France 2

Le 10 novembre 2021, le Dr Fanny COHEN-HERLEM est intervenue dans l'émission *La Maison des Maternelles* sur France 2. Son intervention sur l'impact de la recherche des origines est disponible en cliquant [ici](#).

Dans la presse, ce mois-ci :

- **Le Monde - Amandine Gay : « La famille, ce n'est pas que de la biologie »**, entretien avec Amandine GAY, propos recueillis par Christine ROUSSEAU (18 novembre 2021).
- **Le Monde - « La lutte contre les trafics d'enfants a réduit drastiquement les adoptions internationales »**, infographie par Eugénie DUMAS, Flavie HOLZINGER et Floriane PICARD (5 décembre 2021).
- **Le Monde - « Les filières de l'adoption internationale »**, enquête par Anne-Françoise HIVERT et Angeline MONTOYA, en trois volets « Au Guatemala, la vie volée des enfants adoptés » (8 décembre 2021), « La quête de vérité des Chiliens adoptés en Suède » (9 décembre 2021), « "Nous voulons retrouver nos familles tant qu'il est encore temps" : partout dans le monde, les enfants adoptés illégalement demandent justice » (10 décembre 2021).
- **Le Monde - « Quand on est adopté, on se construit sur l'idée qu'on a forcément une vie meilleure en Occident »**, entretien avec Joohee BOURGAIN, propos recueillis par Angeline MONTOYA (10 décembre 2021).
- **Le Monde - « Il est impératif de replacer les droits et l'éthique au centre du dispositif de l'adoption internationale »**, tribune par le Collectif RAIF (10 décembre 2021).



Restons en contact !

courrier.fae-mai@diplomatie.gouv.fr